



République Française
Département des Pyrénées-Orientales (66)
SYNDICAT MIXTE DE LA TET - BASSIN VERSANT
3 Rue Edmond Bartissol - 66000 Perpignan
Siret : 200 087 286 00015

DECISION DU PRESIDENT N°2024.51

OPERATION I24001 –TRAVAUX DE COMPENSATION DU CHENAL VERT A SAINTE-MARIE LA MER (66)

DESAMIANTAGE, DEMOLITION, RETRAIT DE CLOTURES ET DECHETS, GESTION DES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES, POSE DE CLOTURES AGRICOLES, CREATION DE MARES, TRANSFORMATION D'UN FORAGE EN PIEZOMETRE, MISSION DE COORDINATION SPS

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

VU le Code général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2020/43 : Portant élection du président à Monsieur Pierre PARRAT ;

VU la délibération n°2020/48 : Portant délégation du conseil syndical au président ;

VU la délibération n°2020/68 : Adoptant le règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission MAPA du SMTBV ;

VU le rapport d'admission des candidatures, d'analyse des offres et la décision de négociation de la commission des marchés en date du 14 octobre 2024.

VU le rapport, d'analyse des offres négociées et suivant l'avis de la commission des marchés en date du 24 octobre 2024.

Le creusement du Chenal vert sur Canet-en-Roussillon et le réaménagement de l'échangeur routier de la RD81 conduisant à des impacts sur des espèces de faune sauvage protégées, le SMTBV doit mettre en œuvre des mesures de compensation consistant à restaurer puis à entretenir 15 hectares de milieux naturels favorables aux espèces impactées.

Conformément au plan de gestion validé par la DREAL, une première phase de travaux est prévue pour l'automne-hiver 2024-2025.

Le marché a pour objet la réalisation des travaux :

- Désamiantage sur 5 zones du secteur B, dont des plaques ondulées sur 75ml faisant office de clôture
- Démolition, retrait de clôtures et déchets :
 - Ramassage exhaustif des déchets et dépôts y compris dans les 2 cabanons
 - Démolition d'un des cabanons en parpaing et de ses fondations (sécurisation du forage antérieure à prévoir)
 - Retrait des clôtures internes aux parcelles et en bordure de route pour un total de 400ml
 - Retrait des restes de palissage d'une ancienne vigne
 - Retrait d'une portion de début de route goudronnée 20m²
 - Gestion des déchets et export dans filières adaptées / brûlage interdit
- Gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE) : herbes de la pampa (1000 pieds à arracher mécaniquement, broyage voire brûlage) cannes de Provence (4 500m² hors ripisylve -cf. tranche 2 travaux- avec différentes modalités de gestion, selon le contexte pour éviter la reprise), Yucca (1-5 pieds), Oponce stricte (10m²), Griffes de sorcière (2m²), Tabac glauque (20-30 arbustes) (espèces à arracher, broyer et enfouir dans des fosses); Pins parasol (1 de 50cm de diamètre + 2-3 jeunes à abattre et débiter pour entreposage sur site) gyrobroyage général en fin de traitement sur 5ha en respectant les ligneux
- Pose de clôtures agricoles : débroussaillage sur une largeur de 4m max, fourniture et pose de piquet + clôture en grillage Ursus 120cm + fil galvanisé au-dessus sur 1450ml. 2 passages d'hommes + 2 ouvertures de 3m pour passage troupeau à prévoir,
- Création de 2 mares de 100 à 150m² chacune avec pente douce de 20 à 30°, contour sinueux, profondeur max 120-150cm
- Transformation d'un forage en piézomètre pour éviter un risque de pollution des eaux souterraines et permettre suivi ponctuel de qualité et du niveau piézométrique. Création margelle béton, fourniture et pose d'une tête de piézomètre verrouillée.
- Coordination SPS niveau 3 : la gestion des EEE réalisation des mares, de la transformation du forage et la pose de clôtures est simultanée et susceptible d'occasionner l'intervention concomitante de plusieurs entreprises

En application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1^o du Code de la commande publique, une procédure adaptée ouverte a été lancée.

Date de la publication : 25/06/2024 Date limite de remise des offres : 30/07/2024 à 14H rectifiée le 26/07/2024 à la date du 08/08/2024 à 14h00

Demande de précision aux candidats des lots 3, 4, 5, 6 : 12/09/2024 Date limite de remise des offres : 19/09/2024 à 12h30.

Négociation : 14/10/2024 Date limite de remise des offres : 21/10/2024 à 18h00

Type de marché : Travaux

Forme du marché : prestation divisée en lots :

Lot	Désignation
1	Désamiantage
2	Démolition, retrait de clôtures et de déchets
3	Gestion des espèces exotiques envahissantes
4	Pose de clôtures agricoles
5	Création de mares
6	Transformation d'un forage en piézomètre
7	Mission de coordination SPS

Lieu d'exécution : Sainte-Marie-La-Mer (66)

Durée : 5 mois

Montant estimé : 110 300€ TTC

100% autofinancement

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Critères d'attributions :

Lots n°1 et 7 :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	45 %
2-Valeur technique	35 %
3-Délai d'exécution	20 %

Lot n°2 :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	45 %
2-Valeur technique	35 %
3-Performances en matière de protection de l'environnement	10 %
4-Délai d'exécution	10 %

Lot n°3

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	40 %
2-Valeur technique	45 %
3-Performances en matière de protection de l'environnement	5 %
4-Délai d'exécution	10 %

Lots n°4, 5 et 6 :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	50 %
2-Valeur technique	40 %
3-Performances en matière de protection de l'environnement	5 %
4-Délai d'exécution	5 %

Candidatures reçues :

Lot 1 : 2 candidatures reçues dans les délais : AI DÉSAMIANTAGE - STC AMIANTE

Lot 2 : 3 candidatures reçues dans les délais : AI DÉMOLITION CURAGE - SAS TDA - DRIM Environnement

Lot 3 : 4 candidatures reçues dans les délais : SAS TDA - Société Entretien Restauration Patrimoine Environnement SASU - DRIM Environnement - SARL Actiforest

Lot 4 : 3 candidatures reçues dans les délais : ESPACE CLOTURE MEDITERRANEE - SARL MEDITERRANEE CLOTURES - SARL Actiforest

Lot 5 : 4 candidatures reçues dans les délais : SAS TDA – ADEP - DRIM Environnement - SARL Actiforest

Lot 6 : 2 candidatures reçues dans les délais : SAS TDA - DRIM Environnement

Lot 7 : 5 candidatures reçues dans les délais : S.A.S EVOTEC-BTP - BUREAU ALPES CONTROLES - BUREAU VERITAS CONSTRUCTION SAS - EURL SECURE COORDINATION

La commission des marchés réunie le 14 octobre 2024, après avoir pris connaissance du rapport d'admission des candidatures et d'analyse des offres :

- a donné un avis favorable à la proposition d'admission de l'ensemble des candidatures pour tous les lots ;
- au vu des offres et suite à une nouvelle réflexion sur le besoin, a proposé au pouvoir adjudicateur de déclarer sans suite le marché public correspondant au lot 4 au motif d'insuffisance de concurrence. La mise en place d'une clôture agricole fera l'objet d'une prochaine consultation.
- a proposée de négocier les offres des lots 1,2,3,5,6 ;
- a donné un avis favorable à la proposition d'attribution du lot 7 à l'entreprise EVOTEC BTP
 - Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir : HT : 980,00 € TTC : 1176,00 €

La commission des marchés réunie le 24 octobre 2024, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres négociées, a donné un avis favorable à la proposition d'attribution des marchés suivante ::

Lot 1 : Désamiantage à l'entreprise : STC Amiante

- Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir : HT : 13 230,00 € TTC : 15 876,00 €

Lot 2 : Démolition et retrait des clôtures à l'entreprise : SAS TDA

- Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir : HT : 13 394,70 € TTC : 16 073,64 €

Lot 3 : Gestion des espèces exotiques envahissantes à l'entreprise : ACTIFOREST

- Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir : HT : 60 763,00 € TTC : 72 915,60 €

Lot 5 : Création de mares à l'entreprise : SAS TDA

- Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir : HT : 19 864,35 € TTC : 23 837,22 €

Lot 6 : Transformation d'un forage en piézomètre à l'entreprise : SAS TDA

- Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir : HT : 3 300,00 € TTC : 3 960,00 €

LE PRESIDENT DECIDE

1 - D'attribuer les marchés pour les travaux de compensation du chenal vert à Sainte-Marie la Mer comme suit :

Lot 1 : Désamiantage :

<i>ATTRIBUTAIRE</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Montant TTC</i>
STC Amiante 1 rue Gustave Eiffel - 66 350 TOULOUGES SIRET : 529 393 399 000 17	13 230,00 €	15 876,00 €

Lot 2 : Démolition, retrait de clôtures et de déchets :

<i>ATTRIBUTAIRE</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Montant TTC</i>
SAS TDA Chemin de la Carrerasse - ZA de St André - 66 700 ARGELES SUR MER SIRET : 421 001 355 00013	13 394,70 €	16 073,64 €

Lot 3 : Gestion des espèces exotiques envahissantes :

<i>ATTRIBUTAIRE</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Montant TTC</i>
SARL Actiforest <i>ZI de Pastabrac - 11 260 ESPERAZA</i> <i>SIRET : 431 527 795 000 30</i>	60 763,00 €	72 915,60 €

Lot 5 : Création de mares :

<i>ATTRIBUTAIRE</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Montant TTC</i>
SAS TDA <i>Chemin de la Carrerasse - ZA de St André - 66 700 ARGELES SUR MER</i> <i>SIRET : 421 001 355 00013</i>	19 864.35 €	23 837.22 €

Lot 6 : Transformation d'un forage en piézomètre :

<i>ATTRIBUTAIRE</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Montant TTC</i>
SAS TDA <i>Chemin de la Carrerasse - ZA de St André - 66 700 ARGELES SUR MER</i> <i>SIRET : 421 001 355 00013</i>	3 300,00 €	3 960,00 €

Lot 7 : Mission de coordination SPS :

<i>ATTRIBUTAIRE</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Montant TTC</i>
S.A.S EVOTEC-BTP <i>6 rue du Canigou - 66500 PRADES</i> <i>SIRET : 977 695 139 00013</i>	980,00 €	1 176,00 €

2 - De déclarer sans suite le marché public correspondant au lot 4 au motif d'insuffisance de concurrence.
La mise en place d'une clôture agricole fera l'objet d'une prochaine consultation.

Précise que les crédits nécessaires au paiement des prestations sont inscrits au budget.

Envoyé en préfecture le 04/11/2024 Reçu en préfecture le 04/11/2024 Publié le ID : 066-200087286-20241104-202451-DE
--



Publié le 05/11/2024 sur le site internet du SMTBV

Fait à Perpignan, le 4 novembre 2024



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

Le Tribunal Administratif de Montpellier 6, rue Pitot 34000 MONTPELLIER peut être saisi au moyen de l'application informatique télécours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.